

# LE QUOTIDIEN

VOL. VI

MERCIER & CIE, EDITEURS-PROPRIETAIRES

SAMEDI, 28 FEVRIER 1885

12, 14, 16 et 18, COTE DU PASSAGE, LEVIS

No 193

FEUILLETON DU QUOTIDIEN  
28 février 1885

## Une erreur judiciaire

—Ainsi,— murmura-t-il d'une voix qui passait sifflante entre ses dents serrées,— ainsi le misérable conduit à sa ruine une maison semblable à celle qu'il a su m'escroquer par le chantage!— L'usine s'écroule, c'est évident...— Ovide Soliveau marche à la banqueroute!— Mais comment?— Ah! comment?— La passion du jeu explique tout...— L'imbécile joue et perd! Les cartes dans ses mains réduiraient à néant une fortune royale! Bientôt sans ressources. L'usine James Mortimer, l'une des plus puissantes des Etats-Unis, aura croulé sur le tapis vert! Et au moment où je me croyais libre, débarrassé à tout jamais de ce gredin, il menace de venir me recroquer.

—Peut-être nous reverrons-nous plutôt qu'on ne pense! m'écrivit-il.

—C'est clair!  
—S'il me dit cela c'est que la catastrophe est proche! En quelques mois il aura dévoré plus d'un million.

—Ah! s'il pouvait se suicider avant de revenir en France, ou recevoir dans la tête une balle de revolver de quelque Yanke mécontent!

—Mais je n'aurai pas cette chance. Il reviendra, et de nouveau il me faudra subir son chantage éhonté!

Le faux Paul Harmant jeta au feu la lettre de son prétendu cousin, et se remit au travail; mais les plus sombres préoccupations assiégeaient son esprit, et des rides profondes se creusaient sur son front.

Mary ce jour-là, n'avait point été beaucoup moins matinale que son père.

Elle fit sa toilette rapidement, quoique non sans coquetterie, quitta son appartement, sonna le valet de chambre et lui dit:

—Vous vous souvenez de la personne qui s'est présentée ici hier matin avec une lettre de monsieur Darier?

—Oui, mademoiselle.  
—Cette personne reviendra aujourd'hui, à neuf heures et demie, pour voir mon père.

—Vous l'emmènerez auprès de moi, dans le petit salon où je vais l'attendre.

—Bien, mademoiselle.  
—Prévenez la concierge.  
—A l'instant, mademoiselle.  
Neuf heures sonnaient.

Mary se rendit au salon.  
Une demi-heure devait s'écouler encore avant l'arrivée de son protégé.

La jeune fille était impatiente. Au lieu de s'asseoir au coin du feu elle se tint debout à côté d'une fenêtre, on voyait la grille et la petite porte donnant sur la rue.

Il lui semblait qu'un siècle la séparait encore du moment où cette porte s'ouvrirait pour laisser entrer Lucien Labroue.

Mary se rendait-elle bien compte de ce qui se passait dans son esprit et de la nature du sentiment qui prenait naissance dans son cœur.

Nous n'oserions l'affirmer, mais les soins coquets donnés à sa toilette par la fille du millionnaire ne nous permettent pas non plus de nous prononcer pour la négative.

LXVIII

La demie après neuf heures sonna.

La cloche de la grille retentit en même temps et Mary, cachée par les rideaux de gnipure, vit la petite porte tourner sur ses gonds et Lucien entrer dans la cour.

Presque en même temps résonna le coup de timbre annonçant une visite, et le jeune homme se dirigea vers le perron.

Le valet de chambre Théodore s'attendait sur la plus haute marche pour l'introduire.

La fille de Paul Harmant avait porté la main à son cœur, où le sang affluait.

Une quinte de toux lui déchira la poitrine.

Elle fut obligée de s'asseoir, car la respiration lui manquait.

Deux minutes s'écoulèrent, puis la porte du petit salon s'ouvrit. Lucien entra et Théodore referma derrière lui.

Mary fit un violent effort pour reprendre haleine, pour dominer son

trouble, et dit d'une voix mal assurée:

—Mon père est de retour, monsieur Lucien; je pourrai tout à l'heure vous présenter à lui.

Lui avez-vous déjà parlé de moi, mademoiselle? demanda le fils de Jules Labroue.

—Non, je ne lui ai rien dit encore. Je me suis assurée seulement qu'il n'a choisi personne pour l'emploi que vous convoitez. J'ai voulu agir en votre présence, et voici le moment d'emporter d'assaut le succès.

—Vous ne sauriez croire, mademoiselle, combien je suis ému.

—Avez-vous donc peur?

—Oui.

—De quoi?

—De ne pas réussir. Songez, mademoiselle, que mon avenir est en jeu!

—Rassurez-vous! répondit Mary en souriant. Je suis une alliée fidèle et je répond de tout.

Lucien s'inclina.

—Venez, ajouta mademoiselle Harmant. Venez et comptez sur moi!

En même temps elle tendait sa petite main fiévreuse au jeune homme, qui la prit et la sentit tressaillir dans la sienne.

Mary sortit du petit salon, suivi par Lucien, et s'arrêta dans une pièce précédant la bibliothèque.

—Attendez-moi là, fit-elle, et tenez toute prête la lettre de votre ami, Georges Darier.

Une émotion nerveuse insurmontable faisait trembler Lucien.

La jeune fille frappa doucement à la porte de la bibliothèque, puis elle franchit le seuil.

L'industriel qui, nous le savons, classait des papiers devant son bureau, leva la tête et s'écria d'un air surpris:

—Comment, c'est toi, chère enfant! Déjà levée!

—Y songes-tu père! Ce serait joli si je n'étais pas levée à neuf heures et demi!

—Déjà neuf heures et demie?

—Si, même, il est dix heures moins un quart.

Le faux Paul Harmant embrassa sa fille avec effusion, et poursuivit:

—Alors tu viens me chercher pour déjeuner?

—Non. Nous nous mettrons à table à dix heures. Je viens causer d'affaires avec toi.

—Causer d'affaires! Comme tu dis cela d'un ton sérieux!

—C'est que c'est très sérieux.

—As-tu besoin d'argent pour payer des factures? Je vais t'ouvrir ma caisse.

—Je n'ai pas besoin d'argent.

—Alors, fit le millionnaire en riant c'est qu'il s'agit du fameux secret que tu as refusé de me révéler hier soir?

—Précisément.

—Eh bien, parle mignonne, je suis tout oreilles.

Mary s'assit à côté de son père et commença:

—Figure-toi que j'ai une fantaisie.

—Tu en as souvent.

—Oui, mais celle-ci ne ressemble point aux autres. Promets-moi de m'accorder ce que je vais te demander.

—Tu sais bien que si la chose est possible, elle sera faite. Est-ce que je t'ai jamais refusé quelque chose?

—C'est vrai. Eh bien, ma fantaisie, la voici: J'ai le désir que le premier employé engagé par toi pour la nouvelle usine soit présenté par moi.

—Ce qui signifie mignonne, que tu as pris quelqu'un sous ta haute protection et que tu avais recommandé ce quelqu'un.

—C'est parfaitement ça! Tu m'as dit que tu aurais besoin à bref délai d'un directeur de travaux afin de surveiller dès à présent l'atelier des ébénistes que tu vas installer. Il te faut un homme d'un vrai mérite, un homme instruit, intelligent, pratique, sur lequel tu puisses compter comme sur toi-même. Tu as dit cela n'est-ce pas?

—Je l'ai dit et je le répète.— Au rais-tu par hasard ce phénix à m'offrir?

—Oui, et tu engageras ce phénix sous mes auspices et sous ceux de ton avocat, monsieur Georges Darier.

—Ah! mon avocat protège aussi ton protégé?

—Oui, et il compte sur moi pour plaider et gagner sa cause... C'est d'ailleurs dans ton intérêt que nous agissons, père. La personne que nous t'offrons est tout à fait hors ligne... Jamais tu ne pourras trouver mieux ni même aussi bien... jamais!

—Quelle chaleur!— s'écria Paul Harmant en regardant sa fille;— tu connais donc celui de qui tu parles?

—Oui, père...— Monsieur Darier,

après m'avoir parlé de lui, me l'a envoyé...— Je l'ai vu, je l'ai jugé, et je suis certain de ne m'être point trompé sur sa valeur.

—C'est un ami de Georges Darier?

—Un ami intime... un camarade de collège... Monsieur Darier en répond comme de lui-même...— En le prenant de ma main il me semble que tu porteras bonheur à ta nouvelle entreprise, et nous aurons fait une bonne action... Le protégé de monsieur Darier et le mien a subi de grands malheurs de famille, je l'ai compris à quelques mots qui lui sont échappés; il a besoin d'avoir une situation digne de son caractère et de son mérite, et cette situation tu la lui accorderas chez toi, n'est-ce pas?

Le millionnaire attira sa fille à lui et l'embrassa de nouveau.

—Mais tu es un élève de mon avocat!— lui dit-il en souriant.— Tu plaides avec une conviction qui doit te faire gagner tous les procès.

—Celui-ci est-il gagné?— demanda vivement Mary.

—Nous verrons cela tout à l'heure. Il ne faut point que le cœur emporte la tête!— La personne qui deviendra mon bras droit, mon alter ego, doit être pourvue de qualités spéciales et bien rares...— Je désire vivement être agréable à monsieur Darier et surtout à toi, mais avant tout je veux m'assurer que la personne à qui je confie la tâche de remplir un emploi de haute confiance et que je puis, sans inquiétude et sans péril, remettre en ses mains mon autorité...— Je vais donc écrire à l'instant même à votre protégé de venir causer avec moi.

—Inutile de lui écrire, père,— interrompit Mary.

—Comment?

—Il est ici, dans la pièce à côté, t'apportant la lettre de recommandation qui lui a été remise par monsieur Darier.

—Alors, c'est tout simplement un complot!— dit le millionnaire en riant.

—Un vrai complot, père, et tu vas en être, car tu ne refuses pas de voir le meilleur ami de ton avocat.

—Non, certes Je le recevrai, et la conversation qui aurait eu lieu demain aura lieu tout de suite.

Mary, joyeuse, courut à la porte qu'elle ouvrit.

—Entrez, monsieur Lucien! criait-elle au jeune homme dont nous connaissons l'anxiété. Mon père vous attend.

Lucien, tremblant, tenait à la main sa lettre d'instruction, franchit le seuil.

Paul Harmant l'enveloppa d'un coup d'œil rapide.

Le résultat de ce premier examen parut être entièrement favorable au solliciteur, car la physionomie un peu contrainte du millionnaire s'éclaira.

—Vous m'apportez une lettre de Georges Darier, monsieur? lui demanda-t-il d'un ton bienveillant.

—Oui, monsieur la voix.

Et il tendit l'enveloppe à l'industriel, qui la prit et poursuivit:

—Vous m'êtes en même temps recommandé d'une façon toute spéciale par ma fille, qui vous a reçu pendant mon absence.

—Cela me donne le désir de vous être agréable mais les affaires sont les affaires, vous le savez aussi bien que moi, et je ne puis rien décider avant de m'être entretenu sérieusement avec vous.

—C'est trop juste, monsieur. L'entretien que vous voulez bien m'accorder était l'unique objet de mon ambition, car l'emploi que je sollicite n'est pas de ceux qui se puissent accorder seulement à la faveur.

Mary pensa:

—Voilà qui est bien répondu!

Puis elle ajouta:

—Père, je te laisse avec monsieur, et je vais attendre impatiemment le résultat de votre causerie.

—Va, ma mignonne.

La jeune fille sortit en jetant un regard plein d'encouragement à Lucien, qui s'inclina devant elle.

Paul Harmant désigna de la main un siège, et le solliciteur, dont l'émotion grandissait encore à mesure qu'approchait le moment décisif, s'assit en face de lui.

—L'emploi que vous désirez obtenir, commença l'industriel, est celui de directeur des travaux dans mes ateliers?

—Oui, monsieur, et croyez bien que je ne me disimule point la haute importance de cet emploi, et les qualités qu'il exige de son titulaire.

LXIX

—Mais, avant de continuer cet en-

tretien, poursuivit Lucien après un moment de silence, veuillez prendre connaissance de la lettre que j'ai eu l'honneur de vous remettre. Elle est écrite par quelqu'un qui me connaît bien et se fait mon répondant auprès de vous.

Jacques Garaud prit la lettre qu'il avait placée devant lui sur des papiers, l'ouvrit et en lut les premières phrases, puis, sans l'achever, il l'a reposa toute ouverte sur son bureau.

—Georges Darier, fit-il ensuite, vous recommande à moi avec la conviction d'un homme sûr de votre mérite. La manière dont il me parle de vous n'a rien de banal. Vous êtes élève l'Ecole des arts et métiers?

—Oui, monsieur, et j'ai fait des études spéciales relativement à la mécanique appliquée aux chemins de fer, question, qui, d'après ce qu'ont dit certains articles de journaux, semble vous préoccuper en ce moment. Je ne m'en suis pas tenu à la théorie, j'ai abordé la pratique. Je ne puis me mettre à un étai, la lime et le marteau à la main, pour démontrer aux ouvriers comment on forge une pièce et comment on l'ajuste.

—Voici qui prouve beaucoup d'intelligence et je vous en félicite. Il est presque inutile de vous demander si vous êtes dessinateur.

—Si je ne l'étais, je n'aurais pas osé me présenter à vous. Me trouvant sans emploi, j'ai accepté et j'occupe en ce moment celui de dessinateur de la maison Simons et Cie, de Saint-Ouen.

—Ah! ah!— fit le faux Paul Harmant en fixant de nouveau les yeux sur le jeune homme,— vous exécutez les dessins de la maison Simons et Cie?...

—Oui, monsieur.

—Quel âge avez-vous?...

—Vingt-sept ans.

—Vous habitez Paris?...

—Oui, monsieur.

—Vous êtes Parisien?...

—Pas tout à fait, mais il s'en faut peu, car je suis né à Alfortville.

Le nom d'Alfortville tomba comme une douche d'eau glacée sur la nuque du faux Paul Harmant.

En l'entendant prononcer, il tressaillit, puis, regardant Lucien avec

une intensité plus grande encore, il reprit:

—Votre père existe?

—Mon, monsieur.

—Mais vous avez au moins votre mère?...

—Non, monsieur... tous les deux sont morts... Ma mère au moment de ma connaissance... mon père quand je n'étais encore qu'un enfant.

Le malaise de l'ex-Jacques Garaud grandissait au point de devenir presque visible.

—Ah! vous n'avez plus de famille balbutia-t-il sans presque avoir conscience de ce qu'il disait.

—Non, monsieur.

—Que faisait votre père?

—Mon père était un ingénieur de grand mérite et il avait une usine importante à Alfortville.

—Le faux Paul Harmant était pâle comme un spectre.

—Comment vous appelez-vous? demanda-t-il d'une voix mal assurée.

—Lucien Labroue, répondit le jeune homme.

—Lucien Labroue! répéta le millionnaire en sentant un frisson passer dans ses cheveux.

—Oui, monsieur, répliqua le fiancé de Lucie, étonné de la stupéfaction évidente de l'industriel. Est-ce que vous avez connu mon père?

Cette question, au lieu de démontrer complètement James Mortimer lui rendit au contraire tout son sang-froid, en lui faisant envisager la situation dans laquelle il se trouvait en face du fils de l'homme volé et assassiné par lui.

—Oui, dit-il brusquement, j'ai connu votre père, j'ai été en relations d'affaires et d'amitié avec lui, si toutefois il se nommait bien Jules Labroue.

—Il se nommait ainsi, monsieur. Vous devez comprendre alors mon émotion, en entendant parler à l'improviste d'un homme que j'ai connu, et dont j'ai appris avec douleur aux Etats-Unis la fin tragique.

—Ah! vous avez su comment était mort mon pauvre père.

—Oui, monsieur, assassiné dans son usine en feu! murmura Jacques Garaud frémissant.

## PIANOS HAZELTON DE NEW-YORK

Repondant aux goûts artistiques les plus recherchés  
Son délicieux—Touche parfaite—Solidité à toute épreuve  
Établie par un demi-siècle d'expérience.

New-York 1853:

PREMIER PRIX.

Philadelphie 1876

Diplôme d'honneur

NEW-JERSEY 1860:

PREMIER PRIX.

Medaille de Mérite

MONTREAL 1883:

DEUX DIPLOMES D'HONNEUR et PREMIER PRIX EXTRA au-dessus de tous les concurrents, sans exception.

OFFICIEL

PREMIER PRIX EXTRA. Classe, X. Groupe 1. Sec. extra. piano carré à trois cordes.

1880

Montréal, Province de Québec,

EXPOSITION DE LA PUISSANCE

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce Diplôme à MM. Hazelton Frères N.-Y., pour le meilleur piano carré à trois cordes, pour supériorité du son, du mécanisme et de la fabrication au-dessus de tous les concurrents.

L. H. MASSON, Président.  
G. LECLERC,  
S. C. STEVENSON,  
Sec.-coadjoints.

Ces récompenses ont été décernées sur la recommandation unanime des cinq jurés dans la classe X. Le piano ALBERT WEBER, de New-York, était un nombre 1 des concurrents du même groupe et de la même section. Les pianos HAZELTON n'étaient pas aux Expositions de Montréal de 1881 et 1882.

A part les pianos carrés, je viens de recevoir un assortiment considérable de Pianos Droits qui ont été examinés et admirés par les sommités musicales, à Montréal. Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à venir les examiner eux-mêmes.

L. S. H. PRATTE

IMPORTATEUR DE PIANOS

No, 1676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL,  
(PRÈS DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME.)

Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de PIANOS et d'ORGUES qui y ait en Canada.

LE QUOTIDIEN

Est imprimé et publié par J. E. MERCIER.

Administration et Rédaction. 12, 14, 16 et 18, Côte du Passage, Lévis.

ABONNEMENT

Un an... \$2 50
Six mois... 1 50
Trois mois... 0 85
Un mois... 0 25

ANNONCES (mesure nonpareil)

Première insertion... 10 cts la ligne.
Insertions subséquentes... 5 cts la ligne.
Les avis de naissances, mariages et décès, les demandes d'emplois, annonces d'objets perdus et trouvés, n'excédant pas quatre lignes (nonpareil), seront publiés gratuitement dans le Quotidien.

L'HEBDOMADAIRE

Paraît tous les jeudis

ABONNEMENT

Un an... \$3 40
Six mois... 2 00
Trois mois... 1 00
Un mois... 0 25

Faites enregistrer vos lettres contenant de l'argent, demandez un mandat sur la poste.

MERCIER & Cie, Lévis, Canada.

LEVIS, 28 FEVRIER 1885

LE PACIFIQUE

L'Electeur dit que sir John engage les députés représentant les populations de la côte sud du fleuve Saint-Laurent à protester contre le passage du Pacifique à Québec et à réclamer le Pacifique de l'autre côté du fleuve.

Nous ne savons pas ce qui engage notre confrère à publier cette malicieuse assertion.

Nous n'avons pas vu d'autres démarches de la part des députés du sud que la demande faite par MM. Massue et Vanasse pour obtenir de l'aide pour le chemin de fer Montréal et Sorel qui n'est que la continuation du Great Eastern. Et cette démarche a été si peu inspirée par sir John que la Patrie du commencement de cette semaine disait que cette députation avait été fort mal reçue par le premier ministre.

Si, aujourd'hui, nous demandons que le Pacifique suive la voie du sud jusqu'au port de Québec, notre confrère peut-être assuré que nous recevons nos inspirations de personne. Nous nous souvenons des promesses qui ont été faites, et nous revendiquons avec Québec le terminus du Pacifique dans le port de Québec. Nous ne voulons pas de l'International et de la voie du Maine. Nous comprenons que l'intérêt général demande une ligne directe à la mer, et nous croyons qu'en longeant la rive sud jusqu'à Lévis on aurait une voie plus courte, coûtant moins cher et plus avantageuse au commerce que le projet que l'on propose à Québec. Si l'on veut obtenir quelque chose, c'est de démontrer au public que nos demandes ne sont pas exorbitantes et que nos projets sont pratiques.

Sir Hector Langevin, à la séance du 16 avril 1884, a dit au nom du gouvernement:

"L'intention est de faire du port de Québec le terminus d'ici du Pacifique. Cette extension a été demandée, le peuple et la presse l'ont sollicitée, et nous présentons ces résolutions pour la réaliser."

Nous nous en tenons à ces promesses. Le pont n'a rien à y faire. La parole d'un ministre est engagée, cela nous suffit. Nous n'avons pas le droit, quant à présent, de critiquer le gouvernement et d'user de récriminations. Les explorations ont été faites, telles que nous les avions demandées, c'est bien le moins que l'on attende que les rapports des ingénieurs soient déposés sur le bureau de la chambre.

Jusqu'à là, il ne sert de rien de crier aux quatre coins du ciel que nous sommes trahis et vendus au Pacifique.

LA COUR SUPREME

M. Landry présente de nouveau un bill pour restreindre la juridiction de la Cour Suprême. Cette fois-ci, la mesure ne s'appliquera qu'aux causes civiles de la province de Québec. C'est ce que nous demandons l'autre jour. Cette demande est raisonnable, et nous ne voyons pas pourquoi la députation s'y opposerait.

Nous avons dit l'autre jour que lorsque plusieurs députés avaient prétendu qu'il n'était pas dans l'esprit de constitution que la Cour Suprême jugea nos causes civiles, ils s'étaient trompés.

Le correspondant parlementaire du Nouvelliste a depuis soutenu la même thèse que celle que nous avions critiquée. Nous le renvoyons de nouveau aux déclarations si explicites de sir George Cartier. Il les trouvera à la page 581 et seq. des Débats de la confédération. Aussi, lorsque nous aurons vécu plusieurs années sous le régime fédéral, l'urgence d'un pareil tribunal d'appel, ayant juridiction sur ces différentes matières se fera sentir, et s'il est constitué, il devra s'étendre aux causes civiles qui pourront surgir dans les différentes provinces confédérées.

L'urgence de ce tribunal ne s'est pas fait encore sentir et son ingénierce dans les causes civiles de notre province (ingénierce constitutionnelle) a été négligée, et c'est pour cela

que l'on doit demander un changement.

L'honorable H. E. Taschereau, maintenant un des juges de la cour suprême, dans le discours qu'il prononça en chambre le 10 mars 1865, alors qu'il était député de Beauce, disait, en parlant de la cour où il siège maintenant: "ce tribunal serait-il un avantage pour nous, canadiens-français, qui tenons tant à notre droit civil? Il sera composé de juges de toutes les provinces..... et malgré les talents et les lumières de tous ces juges, nous, Bas-Canadiens, ne pouvons pas espérer la même justice de ce tribunal que d'un tribunal composé de juges du Bas-Canada, car nos lois étant différentes de celles de ces provinces, ils ne pourront pas les connaître et les apprécier comme le feraient des juges Bas-Canadiens."

"Naturellement, nos lois ne seront pas comprises dans une pareille cour, et la plupart des juges rendront leur décision d'après les lois étrangères au Bas-Canada."

Nous ne savons pas si les opinions du juge Taschereau sont changées, mais nous nous servons aujourd'hui des arguments qu'il employait, il y a vingt ans, pour restreindre la juridiction de la cour suprême.

REV. M. CHS. TARDIF

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de Rév. M. Chs. Tardif, arrivée hier soir, à l'Hospice St-Joseph de la Délivrance.

M. Tardif naquit à Saint-Augustin, le 3 octobre 1817. Ordonné à Québec le 30 août 1840, il fut successivement vicaire au Cap Santé, à la Baie du Febvre et missionnaire de Kingsay. En 1847 nommé curé de l'Île aux Grues, il fut en même temps missionnaire à la Grosse Ile pendant l'épizémié qui sévit la même année. M. Tardif fut alors un apôtre de charité par son zèle et son dévouement auprès des malades. Pris lui-même de fièvres, sa mission au service des patients faillit lui coûter la vie.

C'est à la suite de ces années de laborieux ministère que M. Tardif, en dépit d'une constitution forte, avec une santé déjà brisée abandonna l'exercice de sa charge. Depuis 1862, d'abord retiré chez son frère M. le curé de St Pierre, il prit finalement à l'Hospice de Lévis la demeure qu'il ne devait plus quitter. C'est là que nous le voyons passer ses jours dans les exercices de la plus fervente piété; c'est de là que Dieu vient d'appeler à lui ce vénérable patient et ce fidèle serviteur.

M. Tardif a conservé jusqu'à la fin sa parfaite connaissance. Il est mort muni des Sacraments que l'Eglise donne au mourant. Il était âgé de 68 ans.

Les restes mortels seront transportés aujourd'hui à 1 heure p. m. de l'Hospice à St Pierre de l'Île d'Orléans. Mardi matin sera chanté le service solennel, et l'inhumation se fera dans les caveaux de l'église de St Pierre.

R. I. P.

CA ET LA

On a présenté une pétition au gouvernement demandant d'allouer un bonus pour la construction d'un bureau de poste à Montmagny. Nous osons espérer que les citoyens de cette petite ville entreprenante seront plus heureux que ceux de Lévis.

Voici des années que nous demandons un bureau de poste, et nous n'avons jamais pu l'obtenir. Ce qui n'empêche pas que toutes les petites villes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse ont pu se faire construire de superbes édifices au dépens du gouvernement. A Sorel, on inaugurerait dernièrement un bureau de poste et un édifice de douane, grâce à la bienveillance gouvernementale. Lévis attend patiemment. Cela viendra avec le terminus.

\*\*

M. Simmons nous autorise à dire que l'on a mal interprété les paroles qu'il a prononcées devant le comité des citoyens de Québec. Il s'est prononcé en faveur du terminus du Pacifique dans le port de Québec, et il a loué le zèle que l'on déployait pour obtenir ce résultat.

Ce qui fait la prospérité de l'une ou l'autre des villes de Québec ou de Lévis, a-t-il dit, bénéficie à tous les résidents du district. L'on doit s'en tenir pour demander le terminus. M. Simmons n'est pas prêt, cependant, à demander la construction d'un pont entre les deux villes parce qu'il considère que ce projet serait désavantageux à la rive sud, en ce sens qu'il lui enlèverait les terminus des chemins de fer qu'elle possède actuellement.

LA GUERRE AU SOUDAN

On vient de recevoir à Londres la nouvelle que la retraite du général Buller s'est effectuée heureusement. Les troupes sont maintenant à Gakdul, mais elles sont épuisées. Buller pense arriver sans encombre à Kortli

la semaine prochaine. On n'a pas vu d'ennemis depuis plusieurs jours. Il y a bien les maraudes qui infestent les montagnes, mais ils ne peuvent se réunir en assez grand nombre pour attaquer les Anglais.

Il paraît que durant les dernières nuits, au moyen des mines souterraines qui ont produit un bruit formidable, les Arabes ont détruit les redoutes avancées des anglais, aux environs de Suakim.

Le chieik Senoussi a écrit une lettre disant que ses partisans fournissent secrètement au Mahdi des fonds et qu'on lui a demandé de toutes les parties de la Tripoli et du Sahara de se déclarer en faveur du Mahdi.

On rapporte que les gardes après avoir défilé Osman Digna retourneront au Caire ou à Alexandrie pour échapper aux dangers de la trop grande chaleur.

L'action de l'Italie cause toujours beaucoup de mécontentement à Constantinople. On craint que l'Angleterre ne lui ait promis son appui pour l'occupation du Tripoli. Si l'Angleterre n'eût pas redouté l'influence de la Porte, c'est à elle qu'elle se fût adressée pour avoir des secours.

Les informations que nous avons déjà publiées au sujet de la prise de Khartoum sont confirmées par un message du général Buller. Les rebelles ont massacrés les habitants de la ville. Gordon et un certain nombre de shajiehs se sont retirés dans une église catholique que le Mahdi a fait détruire et tous ceux qui s'y étaient réfugiés ont été tués.

GAZETTE UNIVERSELLE

Une pensée religieuse: "Le coup de cette Lance m'a ouvert le cœur de mon Jésus: j'y suis entré et j'y repose avec une douce assurance."

L'hon. M. Mowat, Premier Ministre d'Ontario, aura soixante et cinq ans dans le mois prochain.

Sir Leonard Tilley a reçu jeudi une influente députation au sujet de l'amiante du Canada qu'on voudrait voir protégé par le ministre des douanes. La question est à l'étude. Il est reconnu aujourd'hui, que notre amiante est supérieur à celui d'Italie, qui jusqu'à présent était considéré comme étant le meilleur.

Il est bruit de nouveau que M. Benoit, député de Chambly, sera nommé sous-ministre de l'agriculture en remplacement du docteur Taché qui serait mis à la retraite. M. Benoit est un agronome distingué, possédant toutes les qualités pour bien remplir les fonctions de cette charge importante.

Le marquis de Lorne ne voit pas du tout la nécessité pour l'armée anglaise de s'avancer sur Khartoum à présent que Gordon est mort. Il pense que mieux vaudrait pour les Anglais prendre une excellente position afin d'empêcher le mahdi de s'avancer vers la Basse Egypte.

Louis Rubenstein, le champion des patineurs de Canada, vient de remporter un nouveau succès à un concours qui a eu lieu cette semaine à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Il a parcouru la distance d'un mille en 3 minutes et 16 secondes, ce qui surpasse les prouesses du norvégien Paulsen, qu'on dit être le premier patineur du monde. Allons, Montréal va maintenant avoir son champion comme Toronto.

Il se fait un mouvement parmi les députés, qui appartiennent au barreau, en faveur de l'augmentation, depuis longtemps demandée, du salaire des juges.

Un train de marchandises est venu en collision jeudi avec un train de passagers sur le chemin de fer Hinois Central, près de Chebano, Ill. Deux wagons d'ortoirs ont été mis en pièces. Un passager du nom de McGinis a été tué et plusieurs autres gravement blessés.

Le docteur Laroque, de Montréal, dit que rien n'a été encore fait dans la province de Québec pour ce qui a trait aux mesures préventives contre le choléra. On devrait visiter les villes et les villages dont les conditions sanitaires seraient propres à développer le fléau, et s'entendre avec les autorités locales dans le but de prendre des mesures de prévention.

Il y a eu trente-trois faillites au Canada durant la dernière semaine, une de moins que la semaine dernière, et le même nombre que pour la semaine correspondante de l'année 1884.

On a reçu à Ottawa la nouvelle d'un accident arrivé sur la ligne du Pacifique Canadien en deça de Sudbury. Un train a passé à travers un pont en treillis et a été fort endommagé. L'affaire a eu lieu samedi et il a fallu deux jours pour réparer les dégâts.

Le Nord dit que la mission de M. le curé Labelle, en Europe, a pour but de procurer des colons pour les divers établissements de Mgr Taché,

au Nord-Ouest. M. le curé Labelle visitera la France, la Belgique et la Suisse, où avec la puissante aide de M. l'abbé Proulx, il donnera des conférences.

Le club des raquetteurs Le Trappeur, de Montréal, a déjà reçu de ses membres honoraires 18 médailles qui seront offertes aux heureux concurrents lors des courses annuelles qui auront lieu le 14 mars.

Les honorables sénateurs ont une peur terrible des dynamitards. Ils ont posté des gardiens à toutes les portes de leur sanctuaire et nul ne passe sans décliner ses noms et prénoms; les journalistes en quête de nouvelles et qui pourtant devraient être connus ne font pas exception à la règle.

Le Travailleur dit que l'évêque de Providence a fait enlever les ornements sacerdotaux du couvent des Sœurs de Jésus Marie, et de l'orphelinat et du collège, fondés par le Rev. Père Bédard. Voici, dit-il, 16 religieux et près de 700 enfants privés de la pratique de leur religion.

L'usage de l'opium commence à occuper l'attention des autorités, à Montréal. Des instructions ont été données aux pharmaciens qui ne se gênaient pas de vendre de l'opium à des dames anglaises, quoiqu'elles n'eussent aucun certificat du médecin. Il paraît aussi que des Chinois font un véritable commerce de cet article.

On compte aux Etat-Unis 16,000,000 d'enfants en âge de fréquenter les écoles, mais 10,000,000 seulement les fréquentent. Le nombre des professeurs est de 290,000, et le coût des écoles est de \$91,000,000.

On parle beaucoup de la construction de plusieurs établissements industriels à Coaticook. Citons entre autres une scierie mécanique, un moulin à farine et une usine pour la manufacture de machines à coudre.

La semaine dernière la maison d'habitation et trois granges appartenant à M. Ashler Johnson, de Way's Mills, dans les cantons de l'Est, sont devenus la proie des flammes. Le tout était assuré pour \$900, ce qui est loin de couvrir la perte.

On mande de London, Ontario, qu'un aiguilleur du Grand-Tronc nommé Harry Mahan, a glissé sur un rail et a tombé jeudi matin devant un convoi. Le malheureux s'est fait couper un bras et une jambe et partiellement scalper. Il n'a survécu qu'une couple d'heures.

PARLEMENT FEDERAL

Chambre des Communes

Ottawa, 27.

M. LANDRY a présenté un projet de loi, à l'effet de restreindre la juridiction en appel de la cour suprême pour ce qui concerne les affaires de la province de Québec.

On a soulevé une question d'ordre, mais le président a démontré par des précédents qu'un projet de ce genre pouvait être présenté de nouveau.

M. ROBERTSON, de Hastings, a présenté un projet de loi pour amender le code criminel du Canada. Il pense que pour arrêter la multiplication des vols, il est nécessaire de punir plus sévèrement. Ainsi, par exemple, un individu convaincu de vol, pourrait être emprisonné pour la vie, à la discrétion du juge. Le bill a subi sa première lecture.

L'hon. M. CHAPLEAU propose que la Chambre se forme en comité pour adopter la résolution suivante:

Résolu: Qu'il est expédient de pourvoir à la nomination d'un ou plusieurs surintendants des facteurs de poste, à un salaire ne devant pas excéder \$200 pour chacun, suivant qu'il en sera décidé par le gouverneur en conseil.

Plusieurs députés de la gauche prétendent que cette mesure a pour but de créer de nouvelles charges. Le secrétaire d'état et l'hon. Carling disent qu'aucunes nouvelles nominations ne seront faites. Cette mesure a tout simplement pour but d'accorder au gouvernement le pouvoir d'augmenter de \$200 le salaire des surintendants qui ont des certificats de troisième classe.

Après une longue discussion, le comité se lève et fera rapport mardi.

L'hon. M. CHAPLEAU propose ensuite l'adoption de certaines résolutions concernant les actes du service civil et les commissaires des examens du service civil. D'après ces résolutions, les membres du bureau des examinateurs recevront \$600 par année et il pourra être nommé un secrétaire qui recevra \$1000.

Après discussion, la résolution est adoptée.

A six heures, la séance est levée.

SEANCE DU SOIR

Toute la séance du soir a été employée à discuter le bill de M. McCarthy concernant les voitures par terre.

M. BOSSE a parlé fortement contre le bill, et M. CURRAN, secondé par M. MASSUE, en a proposé le renvoi à six mois. Cette motion a été rejetée par 74 contre 64. A dix heures, la Chambre s'ajourne.

TELEGRAPHIE

ANGLETERRE

Londres, 27.

On ne parle encore que de la motion de censure Northcote qui a été rejetée par un vote de 302 contre 288. 24 députés irlandais ont voté contre le gouvernement. C'est la plus faible majorité que Gladstone ait obtenue jusqu'à ce jour. Comme de raison, elle est de nature à encourager les conservateurs.

Ce sont les radicaux qui ont sauvé le ministère d'une défaite. Voyant les parnellistes

et quelques autres s'allier aux conservateurs, ils a hésitent plus à donner leur appui au gouvernement.

Au cours du débat lord Cameron a dit qu'il ne connaissait rien de plus honteux que la conduite du ministère actuel pour Gordon et rien de plus déshonorant pour le gouvernement et le pays.

Si le gouvernement eût été défilé, l'expédition pour la suppression du mahdi n'eût aurait pas moins été continuée. Lord Harrington l'a dit dans son discours.

Le chemin de fer de Souakim à Berber sera-t-il dit pour des fins commerciales aussi bien que pour la guerre. Il croit que la chambre ne supportera pas une politique inaugurant un gouvernement des Indes dans la cour de l'Afrique.

Suivant lord Derby le plus fort argument que l'on pouvait tirer de la politique suivie par le gouvernement dans les affaires d'Egypte, était le fait que si l'Angleterre se fut abstenue d'agir en Egypte une autre puissance, cela est certain, se fut emparée de l'Egypte avec peut-être le désir exclusif d'y agrander sa puissance d'une manière exclusive.

Le gouvernement croyait sauver l'Egypte et se retirer ensuite. Sa politique était parfaitement raisonnable. Le gouvernement ne doit pas reculer devant son devoir de protéger l'Egypte contre une rébellion fanatique. Le roi et les rebelles auront été écrasés et l'ordre rétabli dans le nord du Soudan, les tribus fidèles à l'Angleterre exigent peu de force pour s'y maintenir, il ne sera pas nécessaire pour l'Angleterre de demeurer alors en Egypte.

Le gouvernement, dit encore lord Derby, s'est conformé à tous les desirs du général Gordon, à l'exception cependant, qu'il ne lui a pas envoyé Zehehr-Pacha; et cela, le gouvernement l'a fait pour la sûreté de Gordon.

L'expérience de certaines fusées inventées par le colonel Lyon a coûté la vie de cinq militaires. Pendant que l'artilleur Allen ajustait une des fusées dans un obus, celui-ci a éclaté. Dix-sept hommes furent renversés. Allen a eu la tête arrachée du tronc, les colonels Strangway et Lyon sont morts après avoir enduré l'amputation des jambes. Un capitaine, un sergent et un canonnier ont aussi été tués.

Le steamer "City of Chester", de la ligne Inman, est arrivé à Queenstown après une terrible traversée. Les feux des chaudières ont été éteints, le cargaison déversée, le gouvernail et le beaupré endommagés, le gouvernail et le beaupré endommagés, le gouvernail et le beaupré endommagés, le gouvernail et le beaupré endommagés.

FRANCE

Paris, 27 fév.

Les journaux reproduisent l'opinion que le secrétaire de la légation de Chine a tenu l'autre jour à propos de la guerre, dans une entrevue avec le correspondant d'un journal autrichien. Voici ce que dit Tchong Ki-Tong:

Les grands événements qui se déroulent actuellement dans notre empire, ont surpris la Chine au milieu de son développement militaire. Si la guerre avait éclaté cinq ans plus tard, je n'aurais pas hésité à exprimer la ferme conviction que les Français eussent été battus. Aujourd'hui, à vrai dire, le doute est permis à cet égard, car nous savons par expérience que la supériorité de nombre dont nous disposons ne suffira pas pour tenir tête à un adversaire aguerri. Nous ne sommes trop assurément pas la vaste de l'ennemi au-dessous de sa valeur et nous comptons à profiter des leçons qu'il nous donne, témoin les rapports sur les derniers combats à Kelung et au Tonquin."

QUEBEC

Montréal, 27 février.

On recueille des souscriptions en faveur des victimes de l'inondation à Vaudreuil. Plusieurs députés iront demain s'enquérir des pertes et demanderont au gouvernement une subvention.

M. E. Harris, vient d'intenter trois actions en dommages: contre l'hon. Peter Mitchell, propriétaire du Herald, M. James Stewart du Times et contre J. E. Lamplough on ne connaît pas encore la raison de ces libelles.

Les recettes du chemin de fer Pacifique Canadien pour la semaine finissant le 21 courant sont de \$100,000 et pour la semaine correspondante de l'année dernière elles étaient de \$54,000.

L'INONDATION A MONTRÉAL

Nous empruntons à La Presse quelques nouveaux détails au sujet de l'inondation à Montréal:

L'Île Ronde est complètement submergée, ce qui ne s'est jamais vu de mémoire d'homme. En face des Cascades, le St-Laurent descend avec une rapidité vertigineuse, emportant d'immenses morceaux de glace qui vont bloquer le fleuve à la tête du lac St-Louis.

Un peu plus haut, à l'endroit où se trouve l'ancien canal aux Cascades, le courant est tellement rapide, que l'eau perce la glace et s'élève en trombe pour retomber au loin avec un bruit effroyable formant des staccatos des plus variés.

A l'Île Perrot, il n'est pas rare de rencontrer sur le chemin du roi, des arbres dont le tronc est tout à fait enseveli sous l'eau, et si l'on n'a pas la précaution de se garer contre les branches, l'on est certain d'avoir la figure fouettée.

On entre dans les maisons par les chassis du second étage, et dans les granges par la porte du grenier. Dans les maisons, la confusion est extrême, les poêles, les lits, les chaises, les armoires, etc., etc., sont brisés et enfoncés sous la glace. Dans les granges même désordre. Le grain, le fourrage, les voitures et les instruments aratoires sont pris fort avant dans la glace.

Beaucoup de hangars ont été détruits et les débris sont répandus çà et là à deux ou trois arpents des habitations.

Les clôtures ordinaires ne sont pas visibles. La grande maison en pierre de M. Séraphin Bourbonnais a été complètement détruite dans l'espace de trois minutes. La glace poussée avec force par le courant s'est amoncelée sur la façade et a ensuite pénétré

tré dans la maison, enlevant le toit, la galerie et la cheminée. Le pignon de la maison est entièrement démolé et l'on voit de larges fissures à l'arrière partie. Les soliveaux ont été arrachés et les moulures brisées en mille pièces. Sans le sang-froid de madame Bourbonnais qui courut enlever de leurs lits trois jeunes enfants qui reposaient tranquillement, on aurait certainement eu à déplorer des pertes de vie. Les dommages de M. Bourbonnais s'élevaient à la somme de \$4,000.

La maison d'école est presque imperceptible tant il y a d'amoncellements alentour. Un large bâtiment servant de dépôt à grains pour les habitants est complètement submergé. Il y avait là pour une valeur de \$3,000 de grains.

Les pertes des cultivateurs sont énormes. Un grand nombre de gens à l'aise, se trouvent complètement ruinés. Ils ont perdu tout le grain qu'ils avaient dans leurs granges, et une partie de leurs animaux.

On craint que la détérioration du printemps ne vienne continuer l'œuvre de l'inondation et démolir les maisons.

On va faire signer des pétitions demandant au gouvernement fédéral de faire certains travaux à l'entrée du lac Saint-Louis, afin de rendre le cours du fleuve plus libre.

**RÉSUMÉ TELEGRAPHIQUE**

Les steamers *Northern* et *Cumberland* étant venus à l'abordage, le premier a sombré et quatre personnes ont péri.

Le prince de Galles partira pour son voyage d'Irlande le deux avril prochain. Il s'arrêtera d'abord au château de Dublin et sera ensuite l'hôte de lord Kenmore à Killarney.

Le sénateur Garland a reçu hier une lettre de Cleveland, le priant d'accepter le portefeuille de ministre de la justice. Le sénateur a répondu qu'il acceptait.

Le steamer *Harvest* qui est parti le premier de février courant, de Hambourg pour Boston, avec une cargaison de sucre de betterave n'a pas encore donné de ses nouvelles.

Un projet de loi a été présenté à la législature de New-York, défendant la vente des boissons dans les patinoirs et l'admission des mineurs de 16 ans pendant les heures de classe.

Un vieillard de 61 ans que son genre tenait renfermé dans une cave depuis deux ans, a pu enfin s'échapper et il va réclamer maintenant certains biens qu'on lui a frustrés.

O'Donovan Rossa vient de lancer un manifeste. Il proteste de sa reconnaissance et de son respect pour l'Amérique et annonce qu'il continuera la lutte contre l'Angleterre, n'ayant point peur des balles des assassins.

Les amis de l'hon. Sénateur Poirier se proposent de lui offrir, ici dans une dizaine de jours, un dîner public, à l'occasion de sa nomination, à la position de Sénateur.

Cléophas Saint-Onge, hôtelier de Montréal, vient d'être condamné à \$100 de dommages pour avoir vendu de la boisson à M. R. F. Cayouette, après que la femme du dit Cayouette eut donné avis de ne pas lui en vendre.

On a reçu d'une religieuse qui a été fait prisonnière à Khartoum la nouvelle que trois mille hommes au moins ont été massacrés par les soldats du mahdi.

**COURRIER DE LEVIS**

**Une acquisition**  
Nous apprenons que les religieux Jésus-Marie, à St-Joseph de Lévis, viennent d'acquiescer la propriété appartenant ci-devant au Révd Chas Pouliot, en considération de la somme de \$2,800.

C'est donc bien loin d'être un den qu'on leur a fait !... Cependant les révérendes dames ont consenti à donner ce prix élevé, parce que cette propriété se trouve voisine de leurs terrains ; et elles ont voulu prouver devant aucun sacrifice quand il s'agit de faire le bien, et procurer l'avancement des élèves confiées à leurs soins vigilants.

Des travaux seront entrepris au printemps afin de donner un nouvel aspect à cette maison, et y ouvrir des classes à l'automne.

**Rétabli**  
Nos lecteurs se rappellent qu'il y a quelque temps un ouvrier du nom de Jacob Lavoie faisait une terrible chute en enlevant de la neige sur le toit du nouveau marché à Lévis.

M. Lavoie fut transporté à l'hôpital de la marine où il s'est complètement rétabli, grâce aux soins qui lui furent prodigués.

**Payez**  
La cour de vice-amiral vient de donner instruction aux propriétaires du steamer *Delhi* de payer de suite à M. G. Davie, la somme de \$5,503 que le tribunal lui a accordée pour dom-

mages occasionnés à sa cale-sèche, l'été dernier. On a donné qu'un délai de huit jours qui expire au commencement de la semaine prochaine.

**Phénomènes**  
La semaine dernière, les habitants du lac Mégantic ont été témoins d'un phénomène comme celui qui s'est produit à Rimouski vers la fin du mois de janvier. On a entendu distinctement le bruit de la foudre, tandis que de brillantes éclairs sillonnaient les nuées. On a été témoin d'un semblable phénomène sur divers points des États-Unis, là même où l'hiver s'est montré le plus rigoureux.

**Perdu**  
Depuis le pont de glace jusqu'à la rue Carrier, un monogramme en argent sur lequel est gravé le nom de la personne à qui il appartient. Prière de le remettre à ce bureau.

**Nouvelles de Gaspé**  
Un correspondant écrit de Gaspé : Nous avons eu dernièrement plusieurs tempêtes. Les chemins sont en mauvais état. Les mailles sont en retard. Le Bassin de Gaspé est couvert de glace jusqu'au phare du Cap Gaspé. On a tué ici cet hiver un grand nombre de caribous. Des personnes arrivées la semaine dernière rapportent que les hauteurs avoisinant les rivières St-Jean et York sont couvertes de caribous. On compte plus de cinq pieds de neige dans les bois.

**Maritime**  
Les deux bâtiments neufs qui étaient restés sur chantier le printemps dernier, ont été affrétés et seront lancés aux premières grandes marées qui suivront l'ouverture de la navigation. Ils prendront des chargements de bois de charpente pour Liverpool à raison de 22 shillings. On dit que l'un de ces vaisseaux a été affrété par la maison Burstall et Cie.

**La crinoline**  
Grande nouvelle : on annonce la résurrection de la crinoline.

La crinoline a reparu à Berlin, dans un bal de la cour. C'est la princesse Frederick de Hohenzollern qui a revêtu la première l'horrible cage ; son exemple a été suivi par la princesse Victoria, la comtesse de Hodende et autres nobles dames.

Espérons que cette affreuse mode ne trouvera pas d'imitateurs et que nos élégantes la repousseront avec horreur.

**Un météore**  
Un météore d'une grandeur démesurée a passé au-dessus de Victoria dans la Colombie Anglaise, lundi matin. Il était accompagné d'un bruit semblable à celui que fait la vapeur en s'échappant du tuyau d'une machine. Il laissait derrière lui un large rayon de lumière et de fumée. Il est tombé dans la mer, avec grand bruit.

Un nuage de vapeur et d'étincelles marque la place où il est tombé. Chaque jour nous venons de nouvelles preuves que le *Myrtle Navy* est le tabac favori du peuple. Les demandes augmentent et de tout nouveau cercle de consommateurs où on en a fait l'essai, on reçoit les meilleurs éloges. Ses bonnes qualités lui conservent toujours les amis qu'il s'est fait une fois. Ces qualités seront conservées par les manufacturiers. C'est à elles et au prix raisonnable que ces messieurs attribuent leurs succès. C'est pourquoi ils tiendront à cette qualité et à ce prix en autant que possible.

**COURRIER DE QUÉBEC**  
**Procès de béatification**  
On doit bientôt expédier à la Sacré Congrégation des Rites, la copie authentique du procès d'information sur la sainteté de la vie, les vertus et les miracles de la servante de Dieu, la mère d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises à Montréal.

**Choses et autres**  
C'est la maison Dobell et Cie qui va fournir, cette année, le bois de construction au gouvernement impérial. Elle a passé un contrat à cet effet.

Un jeune homme qui faisait un cours abrégé dans la batterie A, a été expulsé de la citadelle, hier, au son du tambour, pour mauvaise conduite.

La police a arrêté les filous qui avaient escamoté un paquet de canisoles de laine à l'étalage de MM. Collin et frère, à Saint-Sauveur.

Les raquetteurs du club *Québec* organisent leur concert annuel.

M. Véziua, l'une des victimes du dernier incendie à Saint-Sauveur, avait \$1,700 d'assurances.

**Mort subite**  
M. Isidore Bélanger, cultivateur de Beauport, est mort subitement hier, à sa résidence. La veille encore il avait vaqué à ses occupations et était allé au bois sans être aucune-

ment malade. Hier vers midi, il rentra chez lui, se plaignit d'être quelque peu indisposé et presque aussitôt sa mère le voyait s'affaïsser pour ne plus se relever, il était mort. M. Bélanger était célibataire.

**Erreur à la poste**  
Un monsieur de Québec ayant expédié un paquet à un ami de New-York, ce dernier a été fort surpris d'y trouver la photographie d'un groupe de jeunes gens qu'il ne connaissait pas. L'incurie de quelques fonctionnaires du département des postes explique toute l'affaire. La photographie a donc été renvoyée à Québec et le propriétaire peut la réclamer au bureau du *Mercury*.

**La police du port**  
Nous avons parlé, dans un précédent numéro, des travaux de la police du port pendant l'année 1884. Pour bien faire apprécier ces travaux il est bon de dire que ce corps de police se compose d'un chef, B. Trudel, qui reçoit \$1,500 d'émoluments par année ; d'un sous-chef à \$2.40 par jour ; cinq chaloupiers à \$1.90 par jour ; 26 constables à \$1.20 par jour, et deux mécaniciens recevant chacun \$50 par mois.

Cette année les dépenses ont excédé les revenus de \$4,517.67.

**Les pilotes**  
Une assemblée des pilotes du bas du fleuve est convoquée pour la semaine prochaine, paraît-il. On nommera une députation pour aller à Ottawa demander une augmentation de sept et demi pour cent dans le tarif du pilotage.

**Nouvelles diverses**  
Deux compagnies du 8e bataillon, carabniers-royaux, de Québec, ont reçu des uniformes neufs. 50 des anciens uniformes ayant été condamnés ont été renvoyés à Ottawa.

M. Nap. Picard, hôtelier, de Lachine, M. J. Benjamin Bolduc, bijoutier, de Québec, et MM. Douville et Bastien, marchands, de Montréal, ont fait cession de leurs biens entre les mains de M. Geo. Daveluy, comptable.

**Accident**  
On a signalé plusieurs accidents cet hiver sur les Glacis. Avant-hier encore, mademoiselle Coïn, dont le père est militaire, y a fait une chute et s'est fracturé la jambe. Décidément les glisseurs manquent un peu de prudence, en voulant faire preuve d'une trop grande hardiesse.

**Rupture de fiançailles**  
On s'entretient beaucoup de ce temps-ci à Chicoutimi de la rupture d'une promesse de mariage entre une charmante jeune fille de la localité et le fils d'un médecin qui a cessé de pratiquer depuis quelques années. Le jour des noces était fixé, le trousseau de la fiancée était fait, enfin tout était prêt pour l'union des amoureux lorsque le futur déclara avoir changé d'idée.

Comme de raison, la jeune fille ne l'entendit pas de cette oreille-là. On lui offrit tout un magnifique mobilier acheté pour l'occasion, mais elle refusa. Ce qu'elle exige, c'est un dédit en bon argent sonnante. Autrement, les lettres de l'amoureux iront défrayer la chronique des tribunaux.

**Frets**  
Le *Timber Trade Journal*, de Londres, du 14 février courant, donne les prix suivants pour le fret.

De Trois-Rivières à Londres, Liverpool, Bristol et sur le Clyde, 50 shillings sterling \$12.15 pour les madriers.

De Québec à Londres, madriers, 50 shillings sterling \$12.15.

De Québec à Londres ou Liverpool pour madriers secs 52 s 6 d. sterling (\$12.75).

De Québec à Westpool 52 s. 6 d. (\$12.75).

De Québec à Dublin 51 shillings sterling pour madriers \$12.39.

**La fonderie Rousseau**  
Cet établissement que le feu a consumé dans la nuit de jeudi était le plus considérable de ce genre à Québec. On y employait un grand nombre d'ouvriers.

C'est dans la chambre des modèles que le feu a pris. On évalue la perte à vingt mille piastres. M. Rousseau a des assurances pour 6,500, mais de cette somme il faut déduire \$1,500 sur les propriétés qui n'ont pas été endommagées.

C'est donc près de quinze mille piastres que cet incendie fait perdre à un des industriels les plus entreprenants de Québec.

**Une belle soirée**  
C'est mardi prochain, à la salle de musique, que le club dramatique de la citadelle donnera une grande soirée de musique vocale et instrumentale, de gymnastique et d'escrime.

Comme on le voit, c'est un programme qui renferme du nouveau et qui a le mérite de plaire à bien des goûts. C'est un avantage qu'on rencontre rarement à Québec, où comme on le sait, le théâtre n'est pas en vogue.

Inutile de parler aujourd'hui des

**BON A SAVOIR**

**\$10,000.00**

**D'Épiceries légèrement endommagées PAR L'EAU Seront vendues à grande réduction**

Nous avons toujours en mains, à part ce lot d'effets endommagés, un assortiment général de LIQUEURS, THÉS, TABACS, etc., que nous offrons aux acheteurs à des prix très modérés. Auzé 250 quarts de MORUE VERTE, 1ère qualité. 200 boîtes de FROMAGE 1ère qualité, provenant de la fromagerie du séminaire de Québec.

**Croteau & Frère**

**No 20, Place du Marche Champlain**

musiciens, gymnastarques et autres qui donnent leur concours à cette soirée, le public a déjà eu l'occasion de les apprécier.

**Musique**

Ce soir, la batterie jouera au pavillon des patineurs les morceaux suivants :

- Marche—La Belle Créole..... Minker
- Quadrille—Don Quichotte..... Tillard
- Valse—Les Sourires..... Waldteufel
- Lancers—Festival..... Weingarten
- Valse—Toujours Aimé..... Véziua
- Galop—Tan, Tam..... Marie

**Militaire**

Ce n'est plus une rumeur, mais bien une chose décidée, qu'il y aura au printemps échange de garnison entre les batteries A et B. L'honorable A. P. Caron, ministre de la milice, l'a dit lui-même à la chambre l'autre jour, en réponse à une interpellation d'un député.

**L'aqueduc**

Enfin, le nouvel aqueduc a commencé à fonctionner. L'eau a été servie hier au soir à la grande joie de tout le monde qui craignait encore beaucoup de passer la nuit entière exposé à l'élément dévastateur.

**Chasse au lion**

Depuis plusieurs mois, raconte le *Courrier de Montaganem*, les fermes des environs de la forêt de M. Sila payaient leur tribut à un lion qui démolait cette contrée.

Fatigués de voir leurs troupeaux diminuer chaque jour, les habitants résolurent de donner la chasse à cette bête féroce, et, à cet effet, organisèrent une battue dans la forêt.

Dix-sept des plus hardis colons auxquels s'étaient joints cinq arabes résolus et un juif, partirent donc pour aller se poster par groupes dans les sentiers de la forêt, où ils pensaient devoir rencontrer la bête. Leur attente ne fut pas de longue durée.

Lundi soir, vers neuf heures, cinq de ces vaillants chasseurs, abrités derrière un rocher, aperçurent le lion s'avancant gravement et marchant dans la direction de la ferme Paolo, située à un kilomètre environ de la forêt.

Arrivé à portée de leurs balles après s'être entendus pour faire feu ensemble, nos cinq hardis champions appuyèrent sur la détente de leur arme et un seul coup se fit entendre. Le lion tomba en poussant un formidable rugissement.

Se précipiter sur le terrible gibier fut pour nos chasseurs l'affaire d'un instant. Mais, hélas ! le lion n'était pas mort. Se relevant furieux, il se jeta sur ces malheureux. Le premier qui tomba sous sa griffe fut un nommé Sanchez, père de onze enfants, dont l'aîné faisait partie précisément du groupe dont nous nous occupons.

En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, Sanchez eut le ventre ouvert et la tête broyée. Son fils, au désespoir, se rua sur le lion et le larda de coups de couteaux, mais d'un coup de sa formidable mâchoire le lion coupa net le bras droit du pauvre jeune homme.

Enfant, le cinquième, un israélite, n'écoutant que son courage, s'approcha du fauve et lui déchargea son fusil dans l'oreille. Ce fut le coup de grâce, le lion expira.

C'est cet acte de courage qui sauva de la mort les quatre autres chasseurs.

**Le sirop de Gibert**

Le sirop du Dr Gibert est un dépuratif énergique que l'on emploie avec succès pour combattre les dartres, les affections de la peau, les rhumatismes chroniques, les maladies syphilitiques et scrofuleuses, les ulcères et les maladies des os.

On le trouve dans toutes les pharmacies. Dépôt général à Québec dans la pharmacie du Dr Ed. Morin et cie, rue St-Jean, No 314.

*Tresor des nourrices et des mères du Dr P. E. Picault.*—Ce calmant précieux peut se donner en toute sûreté aux enfants du bas âge tourmentés de coliques, de vents, de vomisse-

ments, de diarrhées d'acidités d'estomac et des intestins et en général contre toutes les indispositions des enfants. Le trésor facilite la pousse des dents et par cela même prévient ces convulsions terribles qui emportent tous les ans un si grand nombre d'enfants.

—DEMANDEZ les savons médicaux du Dr Perrault qui guérissent toutes les maladies de la peau. —A la pharmacie nouvelle, 42 rue la Fabrique, Québec.

Le rév. M. Tardif (Charles), décédé à l'Hospice de Saint-Joseph de la Délivrance, Lévis, le 27 du courant, était membre de la société ecclésiastique d'une messe, section provinciale.

Son service et sa sépulture auront lieu mardi prochain, le 3 mars, à 9 heures, dans l'église de St-Pierre. I. O.

C. A. MAROIS, Ptre., Secrétaire. Archevêché de Québec, } 28 février 1885. }

M. Proulx du noviciat des Jésuites de Québec, est décédé entre midi et une heure, hier, à l'Hôpital Général de Québec. Le jeune religieux était malade depuis une dizaine de jours.

**Maison à louer**

Un magasin et logement privé à louer Rue Saint-Laurent, près de la station du Grand-Trois, actuellement occupé par M. PETER BLOTTIN. Le tout en bon ordre. S'adresser sur les lieux.



**Acte de licence 1883**

Avis public est donné que le Bureau des commissaires de licences pour l'arrondissement de Bellechasse se réunira le 31 mars prochain à dix heures du matin, au bureau de E. M. McKenzie, inspecteur en chef à Saint-Gervais, que le dit bureau peut accorder. E. M. MCKENZIE, Inspecteur en chef, des licences. St Gervais, 20 février 1883.

**Pavillon des Patineurs**

**COURSES, JEUX ANNUELS**

SOUS LE PATRONAGE DE **l'honneur du Lieutenant-Gouverneur** QUI AURONT LIEU **Lundi, 9 Mars A 8 HEURES P. M.**

**PROGRAMME**

1. Course à la raquette, en costume, ouverte à tous les clubs de raquettes, sur des raquettes du gouvernement, trois fois le tour du Pavillon.
2. Course des garçons (14 ans et au-dessous), 8 tours.
3. Bauches, 2 dans 3..... 4 "
4. Courses en traversant des barils..... 4 "
5. Course d'un mille
6. Course à reculons, garçons de 15 ans et moins..... 4 "
7. Course avec barrières..... 4 "
8. Course à la patate.
9. Course à reculons..... 8 "

Les entrées sont faites chez M. Miller ou au Pavillon, et seront closes à 6 heures le 7 mars. L'admission pour chaque course, excepté pour les courses 2 et 6 qui sont gratuites, est de 25 cents. Admission 25 cents, sièges réservés, 10 cents extra. On peut réserver des sièges au Pavillon, le lundi 7, de 3 à 6 heures. R. CAMPBELL, Secrétaire.

**A VENDRE**

**Dechets de salaison** PANNE, FILLETS, PATTES, TETES DE COCHON, Etc., Etc., Etc.

**Lennon, Pennee et Co** QUAI CONVEY, Basse-Ville.

LE SEUL AGENT AUTORISÉ
Pour la vente des célèbres
Lunettes et lorgnons
En cristal de roche
George Guenette
Horloger et bijoutier
Cote du Passage, Lévis.

est en outre le magasin où le public peut trouver
a meilleur choix de bijouteries et d'orfèvreries.
assortiment de montres d'or et d'argent, d'anneaux
bagues, pendants-d'oreilles, articles en jade, etc., etc.

A vendre ou à louer

La maison du sousigné située au
village de Laurois, près du pont de fer
de l'embranchement de l'Intercolonial
et près de l'église de Saint-Joseph de
Lévis.

Cette maison est à deux étages, elle a 36 pieds de
front sur 52 pieds de profondeur, elle contient deux
logements bien finis, un bureau avec communication
extérieure séparée et un superbe magasin pour le
détail des épiceries. Il y a en arrière un grand hangar
à deux étages qui est fait pour le commerce de
grains.

C'est un poste d'affaire très important.
Les communications avec Québec sont des plus
faciles, surtout en été, par le bateau de l'île d'Orléans,
qui touche plusieurs fois le jour, au quai du
Bassin de radoub qui se trouve à une distance de
quelques cents pieds seulement de la maison.

PRIX de vente très modéré.—Conditions faciles

F. X. COUILLARD.



F. X. Thompson
PLOMBIER
Ferblantier et Couvreur

L'établissement le plus important de ce
genre à Lévis.

M. Thompson déjà bien connu du public pour les
travaux et nombreux travaux qu'il a exécutés dans
presque tous les principaux édifices de la ville,
invite aujourd'hui le public à lire attentivement les
lignes qui suivent :

AVIS IMPORTANT

Moulin à vent automatique

Cette machine est très utile aux compagnies de
chemins de fer, aux maisons d'éducation, aux fermiers,
et à tous autres particuliers, pour pomper l'eau des
puits.

Plusieurs ont été posés, notamment au collège de
Lévis et au couvent de Saint-Joseph de la Délivrance,
et ils fonctionnent très bien. On peut les voir en tous
temps.

C'est le moulin à vent le plus économique, eu
égard au pouvoir au fini et aux matériaux qui entrent
dans sa construction. L'on garantit pleine et entière
satisfaction à tous ceux qui en font l'acquisition.

M. Thompson informe les citoyens qu'il a
dans son atelier un grand nombre de pompes aspirantes
et refoulantes de toutes grandeurs. Ainsi
tuyaux depuis six pouces en montant, la meilleure
qualité de plomb. Tuyaux en fer pour réservoir,
etc. En outre il possède tous les instruments nécessaires
pour faire promptement et à prix réduits tous
les travaux de ce genre.

Plusieurs ignorent encore qu'il est impossible de
dégeler les tuyaux à l'eau ; c'est une erreur. Le travail
est facile et coûte une bagatelle. C'est pourquoi on
ne doit pas s'exposer par négligence à voir la
glace rompre des tuyaux qui peuvent être gelés en
quelques minutes.

A présent, on ne pourra plus dire pour excuse
d'être allé à Québec "je ne le savais pas". On trouve
chez M. Thompson tout ce qu'on peut exiger en
fait de pompes, de tuyaux et d'ouvriers habiles.
Encouragez nos industries. C'est le secret du
progrès et l'avancement de notre ville.

28 février 1885.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN

28 février 1885

JULIE VERDIER.

Il essaya de faire jouer les verrous :
ils étaient rouillés.

— Avec un peu d'huile on en viendra
toujours à bout, se dit-il en manière de
consolation. Mais la serrure, c'est autre
chose... Il faudra une clef... Où met-on
celle qui sert habituellement ?

Pourvu qu'elle ne soit pas perdue !...
car on ne semble pas passer souvent par
ici !

Cependant, comme ce n'était point la
contemplation de cette formidable serrure
qui pouvait lui fournir la solution du
problème, il se décida à s'éloigner et à
regagner la maison, ne voulant pas être
surpris dans cet endroit retiré, où il n'avait
rien à faire.

Après tout, c'était beaucoup qu'il
existât une porte !

Tout en réfléchissant à sa découverte
et en cherchant par quel moyen il pour-
rait en tirer parti, Désiré descendit à
l'office, où le valet de chambre s'apprêtait à
faire honneur au repas du soir.

Le groom du comte en prit sa part,
découtant ce qui se disait autour de lui,
sans oser interroger, mais espérant tou-
jours que quelque mot lui apprendrait
ce qu'il brûlait tant de savoir.

Il n'en fut rien, et il allait se retirer,
quand Alexandre, le valet de chambre,
fit son entrée.

LIGNE ALLAN
Nous contract avec le gouvernement du
Canada et de Terre-Neuve pour le
transport des MAILS CANADIENNES
et des ETATS-UNIS.

ARRANGEMENT D'HIVER 1885
Cette ligne se compose des puissants steamers
en fer de libre classe suivants, bâtis sur la Clyde, à
double engin. Ils sont construits par compartiments
étanches, surpassent les autres en force, rapidité et
confortables, renfermant toutes les améliorations
modernes que l'expérience pratique peut suggérer, et
ont fait la plus courte traversée :

Table listing ship names, tonnage, and commanders for the Allan Line.

La route océanique la plus courte entre l'Amérique
et l'Europe, (cinq jours seulement) d'un continent à
l'autre.

Ligne de la maille de Liverpool, Londonderry,
Québec et Montréal.

Table listing ship names and departure dates for the Liverpool-Québec-Montreal line.

ALLANS, RAIF & Co. Agent.

Services de Glasgow, Québec et Montréal.

Table listing ship names and departure dates for the Glasgow-Québec-Montreal service.

Les lits sont invariablement payables d'avance.

Aux cultivateurs et aux marchands de la campagne.

TANNAGE A LA FAÇON

J'ai l'honneur de solliciter votre patronage en
faveur de mon établissement de TANNERIE qui
depuis quarante-cinq ans donne la plus
grande satisfaction à tous qui me donnent des peaux
à tanner.

Je ne fais que du Cuir de première qualité
sous le rapport du tannage et du corroyage. Mes
prix sont les plus réduits.

Les pratiques soignées voudront bien m'expédier
les peaux à tanner à bord des goëlettes, steamers ou
chemins de fer. Je vais les chercher moi-même au
qual et les prends sous mes soins dès qu'ils sont
arrivés. Je me charge aussi de porter le cuir à bord
des goëlettes, dès qu'il est prêt.

Veuillez me notifier quand vous mettez vos peaux
beur.

Correspondance sollicitée.

A VENDRE—CUIR ROUGE

constamment en magasin

Joseph Dugal

TANNEUR

330-332, Rue St Valier

ST ROCH, QUEBEC

—Une course pressée, dit-il.

—Où ça ? demandèrent plusieurs
voix.

—Rue Jacob, no 25.

—Ah ! ah ! chez le jardinier ! s'écria
le cocher.

Désiré dressa l'oreille.

Le jardinier et la porte du jardin de-
vaient avoir des rapports entre eux.

—Justement, reprit le valet de cham-
bre. Il faudrait aller chez Me Marion.

Qui veut se charger de la commission ?

—Moi, monsieur Alexandre ! s'écria
vivement le nouveau groom.

—C'est bien... Cours, trotte, mon
garçon... c'est de ton âge !

—Qu'est-ce qu'il faut lui dire ?

—De venir sans faute dans la mati-
née, j'ai à lui parler.

—Je pars à l'instant.

Cinq minutes après, Désiré frappait
à la porte du jardinier, lequel habitait
un petit appartement au rez-de-chaussée,
dans le fond d'une cour.

Ce fut une femme qui vint lui ouvrir.

—Je désirerais parler à Me Marion,

dit-il avec sa politesse obséquieuse des
grands jours. C'est de la part du valet
de chambre de monsieur le comte de
Noiville.

—Vous venez de la part de monsieur
Alexandre ? dit un brave homme qui se
présenta tout à coup derrière sa femme.

Donnez-vous donc la peine d'entrer,
mon petit ami.

Désiré, sans se faire prier, suivit les
deux époux qui l'introduisirent dans une
pièce à usage de salle à manger, ainsi

CHEMIN DE FER
Quebec - Central.
ARRANGEMENT D'ÉTÉ
A partir de MARDI, le 3 NOV. 1884,
les convois circuleront comme suit :

Table showing train schedules and arrival/departure times for the Quebec-Central railway.

Le départ des trains se fait aux heures de l'EAS-
TERN STANDARD.

Des chars paillés nouveaux et élégamment porteurs
font partis de tous les convois de passagers qui cir-
culent entre Québec et Newport, Vt. Il y a dans ces
chars des buffets, ce qui permet aux voyageurs de se
faire servir le goûter sans quitter le convoi.

Il y a RACCORDMENT certain à Sherbrooke
avec les convois du Passaic et du Grand-Trois
pour aller à Boston, New-York, Portland et toutes
les villes de la Nouvelle-Angleterre à Saint-Henri
il y a raccordement avec l'Intercolonial pour se ren-
dre à la Rivière-du-Loup, Cacoua et toutes les
endroits des provinces maritimes ; à Québec il y a
raccordement avec le chemin de fer du Nord pour
Saint-Léon et toutes les localités au-dessus de Qué-
bec ; comme avec les bateaux de la compagnie du
Saint-Laurent pour les paroisses du bas du fleuve et
la rivière Saguenay.

Bureau général pour les billets vis-à-vis l'Hôte
Saint-Louis.

JAS. R. WOODWARD, Gérant-général.

ATTENTION !

CHAQUE TABLETTE DE

Myrtle Navy

EST MARQUEE

T. & B.

EN LETTRES BRONZÉES

Aucune autre marque de commerce.

Offre Splendide

Pendant trente jours nous offrons, pour 50 centes

un livre qui contient cent recettes ou cent manières

différentes de s'enrichir, le prix ordinaire de ce

livre est de \$2.00, mais celui qui le possède se

le donnerait pour aucun prix.

S'adresser au

CANADIAN INFORMATION AGENCY

Boîte 77, St-Roch, Québec.

On demande

Des femmes et des hommes pour un travail doux

simple et facile, pour toute l'année, à la maison ;

ouvrage envoyé par la maille, la distance ne fait

aucune objection ; salaire de \$1 à \$4 par jour ; pas

de sollicitation, pas besoin de timbres pour la

demande.

Adressez

UNION MANUFACTURING Co.,

Boîte 5,100, Boston, Mass.

18 février — Im

SUCCESSION
TH. HUDON
ABANDON DES AFFAIRES

En prévision d'une liquidation prochaine, l'immense assortiment de Marchandises
Sèches de cet établissement a subi

Une réduction considérable et générale

C'est une occasion unique de faire des achats à bon marché.
Les acheteurs de la ville et de la campagne sont invités à nous faire une visite.

LA SUCCESSION
TH. HUDON
Coin des rues St-Joseph et de la Couronne
Saint-Roch, Québec

EN FACE DU MARCHE JACQUES-QUARTIER.

GRANDE VENTE !

D'UN STOCK DE BANQUEROUTE

Sans réserve, à commencer de LUNDI, le 16 courant.

Tout le stock

De Marchandises de Fantaisie de

A. W. LEITCH, ECR,

SERA OFFERT EN VENTE A DES PRIX SANS PRECEDENTS

Ayant fait l'acquisition du stock à des conditions exception-
nellement avantageuses les acheteurs ne seront pas trompés, et la
réduction sera réelle.

LE TOUT SERA VENDU AU MAGASIN DU FAILLI,

No 4, rue de la Fabrique haute-ville

T. BELAND

20 février 1885.— Im

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL PRESERVATEURS

ARRANGEMENT

POUR LA

1884 SAISON D'HIVER 1885

Le et après Lundi, le 1er Décembre

les trains de ce chemin de fer partiront à la Station
de Lévis, tous les jours (Le dimanche excepté),
comme suit :

LES TRAINS LAINNERONT LEVIS

Pour Halifax et Saint-Jean 8.00 a. m.

Pour la Rivière-du-Loup 11.25 a. m.

Pour la Rivière-du-Loup 3.25 p. m.

LES TRAINS ARRIVERONT A LEV. S

De la Rivière-du-Loup 5.15 a. m.

De la Rivière-du-Loup 1.55 p. m.

De Halifax et Saint-Jean 7.18 p. m.

Les chars Pullman laissant la Pointe-Lévis les
Mardi, Jeudi et Samedi, se rendront à Halifax et
ceux partant les Lundi, Mercredi et Vendredi se
rendront à Saint-Jean, N. B.

Tous les trains circuleront sur l'heure du nouveau
méridien le "Eastern Standard."

Les billets peuvent être obtenus, ainsi que les
informations concernant la route, le fret et les taux
de passage de

P. LAVERDIÈRE,

42, Rue Dalhousie, Québec.

D. POTTINGER,

Surintendant en chef,

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. B., 27 novembre 1884.

On demande

Des femmes et des hommes pour un travail doux

simple et facile, pour toute l'année, à la maison ;

ouvrage envoyé par la maille, la distance ne fait

aucune objection ; salaire de \$1 à \$4 par jour ; pas

de sollicitation, pas besoin de timbres pour la

demande.

Adressez

UNION MANUFACTURING Co.,

Boîte 5,100, Boston, Mass.

18 février — Im

DE L'ŒIL

Lunettes bleues et nuancées

par la fumée et verres pour

les yeux.

COQUELLES NUANCES PAR

LA FUMÉE.

COQUELLES NUANCES DE

BLEU DIVERS GRANDEURS,

DIVERS GENRES ET DIVERSSES

NUANCES

— CHEZ —

G. SEIFERT

BAZAR RUOPEN

34, Rue de la FABRIQUE, Québec

DEMERS & TALBOT

ALPH. DEMERS E. M. TALBOT

Architectes P. et F. ARCHITECTE et

et ingénieur civil. Ingénieur

No. 16, Cote du Passage, Lévis

No. 73, rue St-Valier, St-Roch, Québec.

Se chargent de toutes sortes

de copies de plans, etc.

XVIII

LECTEUR DU CONTRAT

Ce même samedi, il y avait grand dîner

chez Me Ferté, à l'occasion de la

lecture et de la signature du contrat,

qui devait avoir lieu dans la soirée.

On demande

Un agent résidant dans chaque village, ville et cité

de la Péninsule à vendre plusieurs commis voyageurs

pour vendre les machines à gaz à nouvel air, pour

faire du gaz à air à 50 pour cent meilleur marché que

le gaz à charbon et qui est en m<sup>e</sup>m temps aussi

bon. Pas de feu ni pouvoir sont requis. Contrat de

toutes les grandeurs depuis 15 brûleurs jusqu'à 100

pour maison privé, magasins, Hôtels, Factories, Mou-
lins, Rues, mines, etc., etc.

Adressez

THE CANADIAN AIR-GAZ MACHINE

MANUFACTURING Co.,

105, St-François-Katrine, Street,

Montreal, P.

9 octobre.